

## **PROCES VERBAL SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du 08 novembre 2018**

**Présents** : Mmes Sylvie SECHET, Aline VAUTHIER, Martine HUIBAN et Mrs Marcel DUBOIS, André MAUTRAIT, Jean-Michel DUMAZERT.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mr Bernard PERUS pouvoir à Mme Aline VAUTHIER  
Mr Fabrice AUCOULON pouvoir à Mr Marcel DUBOIS  
Mme Lucilia ARAUJO DA SILVA pouvoir à Mr Jean Michel DUMAZERT  
Mme Catherine LAVAUD pouvoir à Mme Sylvie SECHET  
Mr Jürgen ALLEAUME pouvoir à Mme Martine HUIBAN

**Personnel administratif** : Mme Paula FONSECA

Le conseil municipal est ouvert à 19H05

**1) Désignation du secrétaire de séance**

Conformément au code des communes, Mr Marcel DUBOIS est désigné en qualité de secrétaire de séance.

**2) Installation nouveau conseiller municipal**

Suite à la démission de Mr Philippe JEANNOEL, Mme Lucilia ARAUJO DA SILVA est installée en tant que nouvelle conseillère municipale.

**3) Approbation comptes rendus des 21 juin et 12 juillet 2018**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des 21 Juin et 12 Juillet 2018.

**4) Rétrocession concession cimetière**

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une famille désire rétrocéder gracieusement à la commune une concession dans l'ancien cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession de cette concession.

**5) Acquisition parcelle**

Mme le maire informe les membres du conseil municipal de la réception d'un courrier d'une Étude Notariale concernant la cession pour 1 Euro d'un terrain cadastré F N° 323 d'une superficie de 12a 48ca.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition de cette parcelle et autorise Mme le Maire à signer les actes.

**6) Appel des élus pour une Métropole ambitieuse, solidaire et démocratique**

Mme le Maire présente l'appel des élus pour une métropole ambitieuse, solidaire et démocratique avec les Départements d'Ile de France.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'appel des élus d'Ile-de-France pour une métropole ambitieuse, solidaire et démocratique avec les Départements d'Ile-de-France et approuve également la contribution de l'Union des Maires de l'Essonne et de son groupe de travail réuni le 25 janvier 2018.

**7) CIG : renouvellement convention fonctionnement commission de réforme et comité médical**

Mme le Maire expose la convention du CIG pour son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention.

**8) FSL 91 : renouvellement convention**

Mme le Maire expose la convention du FSL pour son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention.

### **9) CCEJR : Modification des statuts/extension du périmètre du SIARJA**

Madame le Maire explique que par délibération n°2018-06-002 du 05 juin 2018, le Comité Syndical du SIARJA a validé la modification des statuts du syndicat prévoyant une extension du périmètre d'adhésion qui intègre notamment Chauffour-lès-Etréchy, Torfou et Villeneuve-sur-Auvers.

Elle rajoute que conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 et L5211-61 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette extension du périmètre doit être soumise à l'approbation des conseils municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIARJA avec l'extension du périmètre d'adhésion qui intègre notamment Chauffour-lès-Etréchy, Torfou et Villeneuve-sur-Auvers.

### **10) Remboursement de frais**

Mme le Maire explique aux membres du conseil municipal que l'avance de frais a été faite pour les dépenses suivantes : achat boîtier vidéosurveillance et achat adaptateur secteur pour boîtier vidéosurveillance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 10 voix pour et 1 abstention autorise le remboursement des frais avancés pour un montant total de 92.95 €.

### **11) Indemnité de conseil aux comptables du Trésor**

Mme le Maire explique que les textes en vigueur prévoient la possibilité de verser au comptable du trésor une indemnité de conseil. Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour l'attribution d'une indemnité de 496.27 € Brut au comptable du trésor, sur présentation d'un état liquidatif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor.

### **12) Subventions aux associations 2018**

Mr DUBOIS, adjoint en charge des finances communales, présente la proposition de la commission finances (réunie le 30 octobre 2018) pour les demandes de subventions faite par les associations au titre de l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte de verser aux associations les subventions telles que présentées ci-dessous :

FNACA	150 euros
Association ASBC	1 100 euros
Association AEEB	400 euros
Association Société Civile de Chasse	350 euros
Amicale des Sapeurs-Pompiers	200 euros
Association Mémoires de Boissy	150 euros
Association L'Aigle Fertoise	150 euros
Amicale des Secrétaire de Mairie	150 euros

Et de verser à titre exceptionnel une subvention de 150 € au Lycée professionnel Nelson Mandela (FSE) au titre de l'année 2018.

### **13) Décision modificative n°1 du Budget communal 2018**

Mr DUBOIS explique que suivant la prise de compétence de la CCEJR concernant le budget Eau Potable et de son transfert à celle-ci, la commission finances propose de procéder à une décision modificative du budget communal, suivant le tableau présenté qui laisse apparaître les montants suivants :

#### Section Fonctionnement

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Proposé
002/002	Excédent antérieur reporté fonct	Fonc.	R		52 255.40 €
023/023	Virement section investissement	Fonc.	D		28 140.00 €
617/011	Etudes et recherches	Fonc.	D		12 360.00 €
66112/66	ICNE rattachés	Fonc.	D		-2 033.51 €
661132/66	Intérêts transf GFP rattachement	Fonc.	D		2 033.51 €
678/67	Autres charges exception.	Fonc.	D		11 755.40 €

## Section Investissement

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Proposé
001/001	Solde d'exécution d'inv. reporté	Invest.	D		10 264.60 €
021/021	Virement de la section de fonct	Invest.	R		28 140.00 €
1068/10	Excédents de fonctionnement	Invest.	R		10 264.60 €
165/16	Dépôts et cautionnements reçus	Invest.	R		690.00 €
165/16	Dépôts et cautionnements reçus	Invest.	D		1 730.00 €
21318/21	Autres bâtiments publics	Invest.	D		5 000.00 €
21578/21	Autre matériel et outillage	Invest.	D		9 157.69 €
2183/21	Matériel de bureau et info.	Invest.	D		3 000.00 €
2188/21	Autres immo corporelles	Invest.	D		4 542.31 €
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest.	D		5 400.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte la décision modificative n°1 au budget communal 2018 telle que présentée ci-dessus

### **14) Questions diverses**

#### **- 11 novembre**

Mme le maire rappelle que dimanche aura lieu la commémoration du 11 novembre et que pour l'occasion du centenaire, les CMJ de la commune recevront un drapeau des jeunes essonniens.

#### **- Infirmière**

Mr MAUTRAIT présente une demande qu'il lui a été faite par son infirmière à savoir si la commune pourrait mettre à disposition une salle afin que des infirmières puissent recevoir des patients sur Boissy. Il rajoute qu'une personne propriétaire d'un local sur Boissy lui aurait fait une proposition trop onéreuse.

Mme le Maire répond qu'elle est actuellement en relation avec une infirmière pour la même demande. Elle rajoute que le foyer rural serait éventuellement proposé comme lieu d'installation.

N'ayant plus de point à délibérer, la séance du Conseil Municipal est levée à 19h40.